Publié sur *Château-Thierry* (https://www.chateau-thierry.fr)



Repères :

Parking gratuit et ouvert à tous

Stationnement limité dans le temps - 48h consécutives

Documents :
Arrêté parking de la gare

La Ville de Château-Thierry annonce la prise en charge du parking situé au nord-ouest de la gare, au pied de la passerelle piétonne, par la municipalité elle-même, en partenariat avec la SNCF.

Cette initiative vise à offrir un nouveau service gratuit aux voyageurs de Château-Thierry et du Sud de l'Aisne, dans le but d'améliorer leur expérience de mobilité.

Cette décision de reprendre la gestion du parking démontre l'engagement constant de la municipalité à améliorer les déplacements et la qualité de vie des riverains de la gare. Pendant plusieurs années, l'absence d'un opérateur pour gérer le parking avait entravé la création de nouveaux badges et donc l'accès à de nouveaux usagers. Malgré sa localisation stratégique, le parking était étrangement sous-utilisé.

Désormais, les usagers de la gare pourront profiter d'un stationnement gratuit et accessible, offrant une plus grande flexibilité et commodité lors de leurs déplacements. Pour favoriser les déplacements quotidiens, le stationnement sur ce parking sera limité dans le temps, avec une durée maximale de quarante-huit heures consécutives, sous le contrôle vigilant de la police municipale.

Le parking de la gare dispose de 73 places de stationnement, dont 2 places spécialement réservées aux personnes en situation de handicap. Cette nouvelle offre devrait contribuer à désengorger le stationnement sur l'avenue de la République, offrant ainsi une meilleure fluidité aux usagers de la gare.

Cette reprise de gestion s’inscrit dans une stratégie plus globale dans le lieu de vie de la gare, formalisée dans le cadre d'une étude de planification urbaine. Cette planification sera présentée lors d'une réunion publique, ouverte à toutes et tous, le 30 mai à 18h30 à l'Hôtel de Ville. Accompagner les mobilités tout en préservant le cadre de vie est l'un des objectifs de cette planification

Emplacement :
Gare de Château-Thierry

Place Jean Monnet

Source URL:https://www.chateau-thierry.fr/article/le-parking-de-la-gare-de-chateau-thierry-un-nouveau-service-gratuit-offert-par-la-ville